Bordereau attestant l'exactitude des informations - MACON - 7106 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 23/10/2024 - A2024/002941 - 2021 B 00454 - 901 182 980 - ABL Formation

ABL FORMATION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1380 Route de La Serpenteuse
Le Gordet
71250 BUFFIERES
901 182 980 RCS MACON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1er JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le premier juillet,
A dix-sept heures,

Madame Sandrine AUBLANC,

Associée Unique de la société ABL FORMATION,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'un Directeur Général.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique nomme en qualité de Directeur Général, à compter de ce jour et sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat de la Présidente :

Monsieur Patrice AUBLANC demeurant 1380 Route de la Serpenteuse, Le Gordet, 71250 BUFFIERES.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Patrice AUBLANC disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

En aucun cas Monsieur Patrice AUBLANC n'aura le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Patrice AUBLANC ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Sandrine AUBLANC

